



CAP DU 12 DECEMBRE 2019- DECLARATION LIMINAIRE

La journée de mobilisation unitaire du 5 décembre a connu une participation exceptionnelle. C'est massivement que les salariés du privé et du public se sont engagés dans les grèves et les manifestations.

Dans les trois versants de la Fonction publique, l'ampleur de la mobilisation a été d'un niveau considérable, pas atteint depuis au moins 10 ans. Dans de nombreux secteurs, la grève a été majoritairement suivie.

Cette mobilisation se poursuit contre un projet de réforme des retraites qui met à mal la solidarité inter générationnelle.

Pour notre part, nous nous mobilisons pour un système de retraite par répartition financé et renforcé.

Nous nous mobilisons aussi pour le maintien et le développement des services publics

Dans les administrations et établissements financiers de Bercy, nous assistons à la destruction menée cyniquement, sans états d'âme et à marche forcée, des droits et garanties collectifs et à la généralisation de la précarisation, la privatisation et de l'austérité à tous les étages.

Le maintien de la plupart des instances dans cette période est une véritable provocation.

Les ordres du jour proposés sans solution de report des instances comme cela a été confirmé hier matin pour le CTAC confirment bien ce mépris du dialogue social en s'appuyant sur les mesures gouvernementales dont les circulaires de l'été.

Transformer des directions et services, les rendre plus souples, passer en mode projet, voilà les termes qui permettent de déqualifier le travail actuel des fonctionnaires.

Dans le même temps, le gouvernement met à mal le statut, supprime les emplois statutaires, dégrade encore plus les conditions de travail tandis qu'il poursuit le gel du point d'indice!

Nous ne voulons en aucun cas cautionner ces pratiques que nous dénonçons vivement. Les CAP entre également dans le même contexte de réduction des droits des agents puisque nous assistons aux derniers exercices encore dignes de ce nom.

Malgré les conditions actuelles qui font que la participation à cette CAP relève d'un exercice de haute voltige compte tenu des problèmes de transport, je suis présente à cette CAP car elle est l'occasion de défendre les droits des agents dans ce que je considère comme un dialogue constructif.

A ce titre, je soumetts à votre bienveillance les dossiers de 2 adhérents pour une promotion au choix.